

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### Arrêté du 14 décembre 2007 portant approbation de l'avenant n° 3 à la convention nationale thermale

NOR : SJSS0800598A

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-39 à L. 162-41 dans leur rédaction antérieure à l'article 100 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007 ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2003 portant approbation à la convention nationale thermale et de ses annexes,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Est approuvé l'avenant n° 3 à la convention nationale thermale, annexé au présent arrêté et conclu le 7 février 2007 entre, d'une part, la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole et la Caisse nationale du régime social des indépendants et, d'autre part, le Conseil national des exploitants thermaux.

**Art. 2.** – Le directeur général de la forêt et des affaires rurales, le directeur de la sécurité sociale, le directeur général de la santé et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 2007.

*La ministre de la santé,  
de la jeunesse et des sports,*  
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

*Le ministre de l'agriculture et de la pêche,*  
MICHEL BARNIER

*Le ministre du budget, des comptes publics  
et de la fonction publique,*  
ERIC WOERTH

#### A V E N A N T N° 3

#### À LA CONVENTION NATIONALE DESTINÉE À ORGANISER LES RAPPORTS ENTRE LES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE ET LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

Entre, d'une part,

La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), représentée par M. Van Rookeghem ;

La Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), représentée par M. Gérard Pelhate ;

La Caisse nationale du régime social des indépendants (CNRSI), représentée par M. Gérard Quevillon, ci-après désignées les organismes nationaux d'assurance maladie,

Et, d'autre part,

Le Conseil national des exploitants thermaux (CNETh), représenté par M. Jean-Claude Ebrard, ci-après désigné l'organisation professionnelle des établissements thermaux.

Les parties ci-dessus dénommées, signataires de la convention et de ses annexes, désignées ensemble sous le terme de « parties signataires » ;

Vu les demandes de modifications de traitements types soumises à l'examen de la Commission paritaire nationale au titre de l'année 2007 ;

Vu les demandes de rectifications d'erreurs matérielles de transcription ayant affecté la publication de dispositions conventionnelles, présentées par le Conseil national des exploitants thermaux ;

Vu les avis formulés par la Commission paritaire nationale réunie à cet effet le 21 décembre 2006, il est convenu ce qui suit :

## Article 1<sup>er</sup>

### *Composition des traitements types conventionnels*

Les traitements types conventionnés des établissements suivants sont modifiés ; leur nouvelle composition est fixée par l'annexe 1 au présent avenant :

#### *Au titre des modifications demandées par les établissements*

Bains-les-Bains.  
Bourbonne-les-Bains.  
Divonne-les-Bains.  
Evian-les-Bains.  
Lons-le-Saunier.  
Thonon-les-Bains.  
Vichy.

#### *Au titre des mises en conformité de publication*

Barèges-Barzun.  
Saint-Honoré-les-Bains.  
Bagnères-de-Bigorre, Thermes de la Reine.

## Article 2

### *Régularisation de tarif de forfait kinésithérapie*

Dans l'orientation TDE (Troubles du développement de l'enfant), la kinésithérapie collective figure à la grille des appellations normalisées ; en conséquence, les tarifs applicables aux forfaits de soins de kinésithérapie depuis le 1<sup>er</sup> février 2007 dans chaque orientation thérapeutique sont fixés par le tableau en annexe 2.

Fait à Paris, le 7 février 2007.

*La Caisse nationale de l'assurance maladie  
des travailleurs salariés,  
représentée par M. Van Roekeghem,  
F. VAN ROEKEGHEM*

*La Caisse centrale de la mutualité sociale agricole,  
représentée par M. Pelhate,  
G. PELHATE*

*La Caisse nationale du régime social  
des indépendants,  
représentée par M. Quevillon,  
G. QUEVILLON*

*Le Conseil national des exploitants thermaux,  
représenté par M. Ebrard,  
J.-C. EBRARD*

**CONVENTION NATIONALE THERMALE**

AVENANT N° 3 DU 7 FÉVRIER 2007

ANNEXE N° 1

TRAITEMENTS TYPES MODIFIÉS

STATION THERMALE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

**Etablissement : LA REINE**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :****PSY : traitements des affections psychosomatiques.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatisme ostéo-articulaire.****FORFAIT : PSY 1**

101 Cure de boisson

**54 séances parmi :**

202 Bain.  
 205 Bain + aérobain.  
 206 Bain + douche en immersion.  
 301 Douche générale.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 304 Douche local au jet.  
 702 Douche médicale.

**FORFAIT : PSY 2****36 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

**+ 18 séances parmi :**

602 Massage sous l'eau

**FORFAIT : PSY 4****54 séances parmi les soins ci-dessus + 18 séances en 602.****SUPPLÉMENT À PSY POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

202 Bain.  
 204 Bain + eau courante.  
 205 Bain + aérobain.  
 206 Bain + douche en immersion.  
 301 Douche générale.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 304 Douche locale au jet.  
 404 Illutation locale unique.  
 405 Illutation locale multiple.  
 513 Etuve locale.

**FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

**72 séances parmi :**

202 Bain.  
 204 Bain + eau courante.  
 205 Bain + aérobain.  
 206 Bain + douche en immersion.  
 301 Douche générale.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 304 Douche local au jet.

**FORFAIT : RH 2****54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

- 404 Illutation locale unique. »  
 405 Illutation locale multiple. »  
 513 Etuve locale. »

+ 18 séances parmi :  
 602 Massage sous l'eau

### SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION PSY

#### 36 séances parmi :

- 202 Bain.  
 205 Bain + aérobain.  
 206 Bain + douche en immersion.  
 301 Douche générale.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 304 Douche locale au jet.  
 702 Douche médicale.

#### STATION THERMALE DE BAINS-LES-BAINS

**Etablissement : BAINS-LES-BAINS**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

#### Orientations thérapeutiques :

**MCA : maladies cardio-artérielles.**

**RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.**

#### **FORFAIT : MCA**

101 Cure de boisson

#### 72 séances parmi :

- 201 Piscine.  
 203 Bain local.  
 205 Bain + aérobain.  
 210 Bain + insufflation de gaz.  
 301 Douche générale.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 315 Douche spéciale pour artérite.  
 805 Couloir de marche.

### SUPPLÉMENT À MCA POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH

#### 36 séances parmi :

- 204 Bain + eau courante.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 306 Douche sous immersion en piscine.  
 310 Douche pénétrante générale.  
 329 Douche de forte pression sous immersion en piscine.  
 401 Bain de boue local.  
 402 Bain de boue général.  
 408 Cataplasme application locale multiple.

**FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

**FORFAIT : RH 2**

#### 72 séances parmi :

- 204 Bain + eau courante.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.

#### 54 séances parmi :

*Idem*  
 »  
 »

- 306 Douche sous immersion en piscine. »  
 310 Douche pénétrante (1 technicien). »  
 329 Douche forte pression sous immersion piscine. »  
 401 Bain de boue local. »  
 402 Bain de boue général. »  
 408 Cataplasme application locale multiple. »

**+ 18 séances**

**(ou 2 x 9) parmi :**

- 601 Piscine de mobilisation (18 maxi)  
 602 Massage sous l'eau (9 maxi)

**FORFAIT : RH 3**

**63 séances parmi les soins indiqués ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.**

**SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION MCA**

**36 séances parmi :**

- 201 Piscine.  
 203 Bain local.  
 205 Bain + aérobain.  
 210 Bain + insufflation de gaz.  
 301 Douche générale.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 315 Douche spéciale pour artérite.  
 805 Couloir de marche.

**STATION THERMALE DE BARÈGES-SERS**

**Thermes : BARZUN**

Dernière mise à jour 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :**

**RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.**

**VR : voies respiratoires.**

**FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

**72 séances parmi :**

- 202 Bain.  
 205 Bain + aérobain.  
 206 Bain avec douche en immersion.  
 207 Bain + douche sous-marine.  
 301 Douche générale.  
 302 Douche générale au jet.  
 303 Douche locale.  
 306 Douche sous immersion en piscine.  
 404 Illutation locale unique.  
 405 Illutation locale multiple.  
 513 Etuve locale.

**FORFAIT : RH 2**

**54 séances parmi :**

*Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

**+ 18 séances**

**(ou 2 x 9) parmi :**

- 601 Piscine de mobilisation (18 maxi)  
 602 Massage sous l'eau (18 maxi)

**FORFAIT : RH 3**

**63 séances parmi les soins indiqués ci-dessus + 9 séances parmi 601 ou 602.**

**SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION VR**

**54 séances parmi :**



**FORFAIT : RH 3**

**63 séances parmi les soins indiqués ci-dessus + 9 séances en 601.**

**SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION VR****54 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 215 Bain nasal.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 317 Pulvérisation.
- 504 Radio-émanatorium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 508 Electro-aérosol.
- 510 Humage-nébulisation.
- 511 Inhalation collective.
- 804 Gargarisme.

**FORFAIT : VR**

- 101 Cure de boisson

**108 séances parmi :**

- 202 Bain.
- 215 Bain nasal.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 317 Pulvérisation.
- 504 Radio-émanatorium.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 508 Electro-aérosol.
- 510 Humage-nébulisation.
- 511 Inhalation collective.
- 804 Gargarisme.

**SUPPLÉMENT À VR POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 203 Bain local.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante.
- 405 Illutation locale multiple.
- 504 Radio-émanatorium.
- 513 Etuve locale.
- 601 Piscine de mobilisation.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

STATION THERMALE DE CHAUDES-AIGUES

**Etablissement de CHAUDES-AIGUES**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :**

[Texte précédent](#)

[Page précédente](#)

[Page suivante](#)

[Texte suivant](#)

**RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****FORFAIT : RH 1****72 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 205 Bain + aérobain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 307 Douche de forte pression sous immersion en piscine.
- 405 Illutiation locale multiple.
- 408 Cataplasme en application locale multiple.
- 512 Etuve.
- 801 Sudation en cabine individuelle.

**FORFAIT : RH 2****54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

**+ 18 (ou 2 x 9)****séances parmi :**

601 Piscine de mobilisation

602 Massage sous l'eau

**FORFAIT : RH 3****63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.**

STATION THERMALE DE DIVONNE

**Etablissement de DIVONNE**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :****PSY : traitements affections psychosomatiques.****FORFAIT : PSY 1**

101 Cure de boisson

**54 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 205 Aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 702 Douche médicale.

**FORFAIT : PSY 2****36 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

**+ 18 séances parmi :**

602 Massage sous l'eau

**FORFAIT : PSY 3****45 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.****FORFAIT : PSY 4****54 séances parmi les soins ci-dessus + 18 séances en 602.**

STATION THERMALE D'ÉVIAN

**Etablissement d'ÉVIAN**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :****AD : maladies des voies digestives et métaboliques.**



**AU : maladies de voies urinaires et métaboliques.**

**RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.**

**FORFAIT : AD**  
101 Cure de boisson

**72 séances parmi :**

- 102 Cure de boisson à domicile.
- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 308 Douche pénétrante.
- 403 Illutation locale.

**FORFAIT : AU**  
101 Cure de boisson

**72 séances parmi :**

- 102 Cure de boisson à domicile.
- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 308 Douche pénétrante.

**SUPPLÉMENT À AD ET AU POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH**

**36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 308 Douche pénétrante.
- 405 Illutation locale multiple.

**FORFAIT : RH 1**  
**72 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 308 Douche pénétrante.
- 405 Illutation locale multiple.

**FORFAIT : RH 2**  
**54 séances parmi :**

*Idem*  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»

**+ 18 séances parmi :**  
602 Piscine de mobilisation

**FORFAIT : RH 3**

**63 séances parmi les soins indiqués ci-dessus + 9 séances en 602.**

**SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION AD****36 séances parmi :**

- 102 Cure de boisson à domicile.
- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 308 Douche pénétrante.
- 403 Illutation locale.

**SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION AU****36 séances parmi :**

- 102 Cure de boisson à domicile.
- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 308 Douche pénétrante.

## STATION THERMALE DE LONS-LE-SAUNIER

**Etablissement de LONS-LE-SAUNIER**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****TDE : troubles du développement chez l'enfant.****FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

**72 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 405 Illutation locale multiple.
- 406 Illutation générale.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 512 Etuve.
- 513 Etuve locale.
- 522 Bain de vapeur collectif.

**FORFAIT : RH 2****54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

**+ 18 (ou 2 x 9) séances parmi :**

601 Piscine de mobilisation

602 Massage sous l'eau

**FORFAIT : RH 3****63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.**[Texte précédent](#)[Page précédente](#)[Page suivante](#)[Texte suivant](#)

**SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION TDE****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 215 Bain nasal.
- 317 Pulvérisation.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 511 Inhalation collective.
- 523 Aérosol manosonique.
- 601 Piscine de mobilisation.

**SUPPLÉMENT À TDE POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 405 Illutiation locale multiple.
- 406 Illutiation générale.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 512 Etuve.
- 513 Etuve locale.
- 522 Bain de vapeur collectif.

**FORFAIT : TDE 1**

101 Cure de boisson

**54 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 202 Bain.
- 215 Bain nasal.
- 317 Pulvérisation.
- 505 Aérosol individuel.
- 507 Aérosol sonore.
- 511 Inhalation collective.
- 523 Aérosol manosonique.

**FORFAIT : TDE 2****36 séances parmi :***Idem*

»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»

**+ 18 séances parmi :**  
601 Piscine de mobilisation

**FORFAIT : TDE 3****63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601.**

STATION THERMALE DE SAINT-HONORÉ

**Etablissement de SAINT-HONORÉ**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****VR : voies respiratoires.****FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

**FORFAIT : RH 2**

**72 séances parmi :**

202 Bain.  
 203 Bain local.  
 205 Bain + aérobain.  
 206 Bain + douche en immersion.  
 207 Bain + douche sous-marine.  
 302 Douche générale au jet.  
 310 Douche pénétrante générale.  
 501 Vaporarium.  
 512 Etuve.  
 513 Etuve locale.

**63 séances parmi :**

*Idem*  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »

**+ 9 séances parmi :**  
 602 massage sous l'eau

**SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION VR****54 séances parmi :**

202 Bain.  
 203 Bain local.  
 215 Bain nasal.  
 301 Douche générale.  
 303 Douche locale.  
 317 Pulvérisation.  
 327 Irrigation nasale.  
 501 Vaporarium.  
 507 Aérosol sonore.  
 510 Humage-nébulisation.  
 703 Insufflation de la trompe.  
 704 Douche pharyngienne.  
 708 Méthode de déplacement de Proëtz.  
 804 Gargarisme.

**FORFAIT : VR 1**

101 Cure de boisson

**FORFAIT : VR 2****108 séances parmi :**

202 Bain.  
 203 Bain local.  
 215 Bain nasal.  
 301 Douche générale.  
 303 Douche locale.  
 317 Pulvérisation.  
 327 Irrigation nasale.  
 501 Vaporarium.  
 507 Aérosol sonore.  
 510 Humage-nébulisation.  
 703 Insufflation de la trompe.  
 704 Douche pharyngienne.  
 708 Méthode de déplacement de Proëtz.  
 804 Gargarisme.

**90 séances parmi :**

*Idem*  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »

**+ 18 (ou 2 x 9)  
 séances parmi :**

603 Drainage postural en chambre individuelle  
 606 Rééducation respiratoire collective

**FORFAIT VR 3**

**99 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 603 ou 606.**

**SUPPLÉMENT À VR POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

202 Bain.

- 203 Bain local.
- 205 Bain + aérobain.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 302 Douche générale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale (1 technicien).
- 501 Vaporarium.
- 512 Etuve.
- 513 Etuve Locale.

## STATION THERMALE DE THONON-LES-BAINS

**Etablissement de THONON**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :****AD : maladies voies digestives et métaboliques.****AU : maladies voies urinaires et métaboliques.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****FORFAIT : AU-AD 1**

101 Cure de boisson

**72 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 205 Bain + aérobain.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 407 Cataplasme application locale unique.

**FORFAIT : AU-AD 2****54 séances parmi :***Idem*

»

»

»

»

»

»

»

**+ 18 séances parmi :**  
602 Massage sous l'eau

**FORFAIT AU-AD 3****63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 602.****SUPPLÉMENT À AU-AD POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH****36 séances parmi :**

- 201 Piscine.
- 203 Bain local.
- 205 Bain + Aérobain.
- 207 Bain + Douche sous-marine.
- 210 Bain + Insufflation de gaz.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 310 Douche pénétrante générale.
- 401 Bain de boue local.
- 404 Illutation locale unique.
- 405 Illutation locale multiple.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 503 Emanatorium.
- 513 Etuve locale.
- 601 Piscine de mobilisation.

**FORFAIT : RH 1**

101 Cure de boisson

**FORFAIT : RH 2**

**72 séances parmi :**

201 Piscine.  
 203 Bain local.  
 205 Bain + aérobain.  
 207 Bain + douche sous-marine.  
 210 Bain + insufflation de gaz.  
 302 Douche générale au jet.  
 304 Douche locale au jet.  
 310 Douche pénétrante générale.  
 401 Bain de boue local.  
 404 Illutation locale unique.  
 405 Illutation locale multiple.  
 407 Cataplasme application locale unique.  
 408 Cataplasme application locale multiple.  
 503 Emanatorium.  
 513 Etuve locale.

**54 séances parmi :***Idem*

»  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »

**+ 18 (ou 2 x 9)****séances parmi :**

601 Piscine de mobilisation  
 602 Massage sous l'eau

**FORFAIT : RH 3****63 séances parmi les soins ci-dessus + 9 séances en 601 ou 602.****SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION AU-AD****36 séances parmi :**

201 Piscine.  
 205 Bain + aérobain.  
 207 Bain + douche sous-marine.  
 210 Bain + insufflation de gaz.  
 302 Douche générale au jet.  
 304 Douche locale au jet.  
 310 Douche pénétrante au jet.  
 407 Cataplasme application locale unique.  
 408 Cataplasme application locale multiple.

## STATION THERMALE DE VICHY

**Etablissement de CALLOU**

Dernière mise à jour : 7 février 2007

**Orientations thérapeutiques :****AD : maladies voies digestives et métaboliques.****RH : rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.****FORFAIT : AD 1**

101 Cure de boisson

**72 séances parmi :**

206 Bain + douche en immersion.  
 207 Bain + douche sous-marine.  
 210 Bain + insufflation de gaz.  
 302 Douche générale au jet.  
 304 Douche locale au jet.  
 403 Illutation locale.  
 407 Cataplasme application locale unique.  
 408 Cataplasme application locale multiple.  
 409 Compresse.  
 802 Entéroclyse.

**FORFAIT : AD 3****63 séances parmi :***Idem*

»  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »  
 »

**+ 9 séances parmi :**

602 Massage sous l'eau

## SUPPLÉMENT À AD POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION RH

### 36 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain avec douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de Gaz.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 329 Douche forte pression sous immersion en piscine.
- 406 Illutation générale.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 409 Compresse.

### FORFAIT : RH 1

101 Cure de boisson

### 72 séances parmi :

- 201 Piscine.
- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain avec douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 301 Douche générale.
- 302 Douche générale au jet.
- 303 Douche locale.
- 306 Douche sous immersion en piscine.
- 329 Douche forte pression sous immersion en piscine.
- 406 Illutation générale.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 409 Compresse.

### FORFAIT : RH 3

### 63 séances parmi :

*Idem*

»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»  
»

### + 9 séances parmi :

- 601 Piscine de mobilisation
- 602 Massage sous l'eau

## SUPPLÉMENT À RH POUR 2<sup>e</sup> ORIENTATION AD

### 36 séances parmi :

- 206 Bain + douche en immersion.
- 207 Bain + douche sous-marine.
- 210 Bain + insufflation de gaz.
- 302 Douche générale au jet.
- 304 Douche locale au jet.
- 403 Illutation locale.
- 407 Cataplasme application locale unique.
- 408 Cataplasme application locale multiple.
- 409 Compresse.
- 802 Entéroclyse.

## ANNEXE N° 2

TARIFS AU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2007 DES FORFAITS D'HYDROTHÉRAPIE 1, 2, 3 ET 4  
ET DES FORFAITS DE KINÉSITHÉRAPIE

ORIENTATIONS thérapeutiques	FORFAIT 1	FORFAIT 2	FORFAIT 3	FORFAIT 4	FORFAITS KINÉSITHÉRAPIE				FORFAIT orientation thérapeutique secondaire
					9 séances		18 séances		
					Indiv.	Collec.	Indiv.	Collec.	
Voies respiratoires.....	417,07	341,90	376,09		97,99	39,39	196,14	78,44	208,53
Rhumatologie.....	473,21	378,51	441,59		97,99	39,39	196,14	78,44	236,60
Neurologie.....	473,21	378,51	441,59		97,99	39,39	196,14	78,44	236,60
Dermatologie.....	420,52	336,48	392,57		97,99		196,14		210,26
Affections des muqueuses bucco-linguales.....	224,37								112,18
Affections psychosomatiques	417,07	341,90	427,38	417,07	97,99		196,14		208,53
Gynécologie.....	418,89								209,43
Phlébologie.....	438,25	350,61	409,05		97,99		196,14		219,12
Maladie cardio-vasculaire.....	473,21	378,51	441,59		97,99	39,39	196,14	78,44	236,60
Affections digestives.....	446,79	339,60	396,21		97,99		196,14		223,40
Affections urinaires.....	446,79	339,60	396,21		97,99		196,14		223,40
Troubles du développement de l'enfant.....	297,92	244,40	305,51			39,39		78,44	148,95